

N° ECO/2021/56

Département de l'Yonne

**Communauté de Communes
du Jovinien**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	2 juillet 2021	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	2 juillet 2021	Effectif légal : 50 En exercice : 49 Présents : 37 Votants : 49

Séance du 8 juillet 2021

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le jeudi 8 juillet deux mille vingt et un à dix-neuf heures, dans les salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, Mme Catherine DECUYPER, Mme Evelyne TRESCARTES, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. René BOUSSIN, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, M. Enguerrand DANIEL-TRÉLIN, Mme Laurence MARCHAND, M. Richard ZEIGER, M. Mohammed BELKAID, Mme Bernadette MONNIER, Mme Murielle LE ROY, M. Jean-Yves MESNY, Mme Françoise DEPARDON, M. Éric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, M. Hassan LARIBIA, M. Christophe DELAUNAY, M. Nicolas DEILLER, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Xavier MARQUIS, M. Yann LOISEAU, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN

ETAIENT ABSENTS :

Mme Florence SYLVESTRE, procuration à M. Philippe PETIT
M. Cyril HAGHEBAERT, procuration à M. Claude SCIBOZ
M. Jean-Pierre BARRET, procuration à M. Marc FAYADAT
M. Dominique AUBERGER, procuration à M. Patrice CHASSERY
M. Gérard VERGNAUD, suppléé par M. René BOUSSIN
Mme Linda GUEDJALI, procuration à M. Richard ZEIGER
M. Bernard MORAINÉ, procuration à M. Mohammed BELKAID
Mme Sophie CALLÉ, procuration à M. Christophe DELAUNAY
Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, procuration à M. Nicolas DEILLER
M. Francis BOURSIN, procuration à M. Guy BOURRAS
Mme Olga LIGAULT, procuration à M. Jean-Pierre BAUSSART
Mme Valérie SUBRENAT, procuration à M. Xavier MARQUIS
Mme Isabelle CLAUDET, suppléée par M. Yann LOISEAU
M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT, procuration à M. Bruno JAN

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND

Objet : Rapport de présentation : choix du délégataire et présentation de la délégation de service public pour la gestion de l'hôtel/pépinière d'entreprises du Jovinien

ECO/2021/56

Conseil communautaire du
8 juillet 2021

Objet : Rapport de présentation : choix du délégataire et présentation de la délégation de service public pour la gestion de l'hôtel/pépinière d'entreprises du Jovinien

Vu les articles L 1411-4 et suivants du Code Général des collectivités territoriales ;

Vu La troisième partie législative du Code de la commande publique et notamment ses articles L 3111-1 et suivants, et la troisième partie réglementaire du Code de la commande publique et notamment ses articles R 3111-1 et suivants ;

Vu la délibération n° ECO/2014/66 du 29 septembre 2014 par laquelle la Communauté de Communes du Jovinien s'est prononcé sur la forme de gestion de l'hôtel/pépinière d'entreprises du Jovinien et considéré que la Délégation de Service public était la forme juridique la mieux adaptée ;

Vu le rapport de présentation sur le choix du délégataire et la convention de délégation de Service Public ci annexé ;

Vu le projet de contrat de délégation de service public proposer à la signature ;

Vu les avis de la commission développement économique du 25 mai 2021 et du 16 juin 2021 ;

Vu le rapport de la commission de délégation de service public suite à la réunion de cette dernière le 18 juin 2021 ;

Considérant les avis de la commission développement économique qui s'est réunie le 25 mai 2021 et le 16 juin 2021 dont l'objet était de procéder à l'examen des propositions reçues ;

Considérant la réunion de la commission de délégation de service public du 18 juin 2021 dont l'objet était de procéder à l'examen des propositions complétées par les dispositions apportées lors des négociations, durant laquelle, et au regard des critères d'attribution, elle a décidé d'attribuer la délégation de service public à la BGE Nièvre Yonne ;

Vu le bureau communautaire et la conférence des maires du 28 juin 2021 ;

Vu l'exposé du Vice-président ;

**Le conseil communautaire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** le choix du délégataire « BGE Nièvre Yonne » ;
- **APPROUVE** le contenu du contrat de délégation de service public ;
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer le contrat dès qu'il est devenu exécutoire ;
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.



Pour copie conforme,
Le Président

Nicolas SORET

